



**ORDRE DU JOUR**

**DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 24 MAI 2022 A 17 H 30**

- I. **Désignation du secrétaire de séance**
- II. **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2022**
- III. **Décision 2022-03** : Convention en faveur de la prise en charge et du développement de la collecte et du traitement des huiles usagées minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, entre le Sitom sud Gard et l'éco-organisme CYCLEVIA.  
  
**Décision 2022-04** : Signature du marché N°2022-04 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la sécurisation de l'accès au site de l'Eco pôle avec la société CAP 'Ingé.

**Ordre du jour :**

- 1. Régime des permanences au sein du Sitom sud Gard
- 2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 AU 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 3. Décision modificative n°1-2022
- 4. Vente de véhicules d'occasion
- 5. Attribution marché n°2022-02 - Valorisation des déchets de plâtre du Sitom sud Gard
- 6. Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets